

CHSCT 20 JUIN 16

Etaient présent Madame Dudillieu et Messieurs Marie, Avy, Vaquette, Penel, Boningue, Marotte.

Une ergonome est présente également.

Monsieur Marie, président du CHSCT, était assisté de Madame Dudillieu.

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Vaquette est désigné à l'unanimité.

2. Approbation PV CHSCT 13 mars 16

Le PV est approuvé

PV du 6 juin 2016 (non à l'ordre du jour) :

Le PV est approuvé.

3. Présentation démarche de préventions durables des TMS et Lombalgies (intervention Maité Kindts, ergonome action santé au travail).

Au préalable un Tour de table.

Une présentation nous est apportée par l'ergonome sur un support informatique.

Il s'agit du Projet ITM Lombalgie.

Elle indique qu'elle intervient à la demande du docteur Viez.

A l'origine il y avait une problématique de dorsalgie dans la partie administrative. A sa rencontre avec Madame Dudillieu, il a été fait part de plusieurs types de propositions :

Il existe des préventions en amont des problèmes et des préventions secondaires.

Pour la prévention primaire, le but est de trouver des solutions et avoir une approche de la prévention différente. Cela nécessite un investissement important.

Il est évoqué l'analyse de la demande qui est une photo à un instant T de l'entreprise : il faut un certains nombres de documents et de ressources diverses. Les éléments souhaités sont : Fiches de poste de salariés, Listing salariés avec fonction âges, ancienneté,...

Une fois analyse de la demande et des besoins, on met en place un comité de pilotage. Il y a plusieurs missions. Ce comité a le pouvoir de décider et aussi de faire le lien. Il faut construire avec les salariés.

La troisième partie est une formation action destinée à un ou plusieurs professionnels de l'Entreprise : Mise à disposition de guides pratiques.

Les salariés compétents : il faut une critique constructive. Il faut pouvoir analyser et synthétiser. Il faut être curieux. Il ne faut pas avoir une vision revendicative.

Programme en 4 jours :

1. apport de connaissances
2. présentation des outils
3. utilisation des outils sur le terrain
4. création d'un outil

Premier outil : FIFARIM (questionnaires qui permet de définir le travail, permet d'avoir une véritable cartographie des postes)

Deuxième outil : guide de l'étude de poste (approche approfondie du travail/réponses ouvertes/ risque organisationnel). Cet outil est plus important que le précédent.

Si une situation reste problématique, une expertise est possible, indique l'ergonome.

L'ergonome demande si le CHSCT est intéressé ? Si c'est le cas, il faut choisir les salariés compétents et fixer le cadre sur les groupes de travail.

Madame Dudillieu indique qu'il y a eu les parcours compétences clé qui ont bien fonctionné.

Il faut prendre le temps de réfléchir.

Monsieur Vaquette indique que cette démarche intéressante mais qu'il y aura une quantité de travail à fournir et il faudra les moyens en place.

Monsieur Marie indique que le CHSCT doit d'abord se positionner sur son intérêt ou non à cette démarche.

Monsieur Penel indique que cette démarche est intéressante.

Monsieur Vaquette indique que le but est d'améliorer les conditions de travail.

L'ergonome indique que généralement on ne met pas forcément les bonnes solutions en place. Il faut retravailler les choses. Les salariés doivent être acteurs dans la prévention. Ils seront davantage conscients des enjeux.

Elle indique qu'elle a d'ailleurs travaillé dans divers entreprises.

Monsieur Vaquette demande si cela s'améliore toujours ?

Parfois, l'ergonome indique que ce sera toujours mieux mais qu'elle revoit parfois les process. Il faut parfois revoir les contraintes et trouver un compromis pour répondre aux exigences de chacun.

Il n'y a pas de limite de temps : cela peut durer un an, voir plus.

A titre d'information, dans le cadre du PSE, la cellule d'écoute psychologique sera prolongée malgré une utilisation moindre. On a eu un appel. C'est une personne de la population cariste. C'est un peu comme les assurances. Il faut se dire que l'on arrive vers la fin de la phase avant transfert. Certains auront la volonté d'aller ou non sur la commune d'Avion.

4. Formation membres du CHSCT

Le programme a été déposé.

Deux propositions sont apportées.

Sur trois jours : 20 21 22 sept ou 26 27 28 oct

Monsieur Vaquette indique qu'il répondra demain.

5. Taux de fréquence

MARS

On a eu 4 accidents avec arrêt.

Taux de fréquence : 154.51

Cumul : 6 accidents avec arrêt et en taux de fréquence : 78.83

AVRIL:

2 accidents avec arrêt avec un taux de fréquence de 84.38 et un cumul de 80.15 avec 8 accidents avec arrêt.

ON a eu deux AT en CDI :

MAI

2 AT avec arrêt pour les CDI (Madame Lelong et Monsieur Réant)

76.48 en taux de fréquence.

En cumul, 79.39 en taux de fréquence avec 10 accidents.

6. Taux de gravité

MARS

Pour la gravité, on a eu 97 jours d'arrêt.

Taux de gravité : 3.75 Cumul : 4.03

On est impacté par trois accidents longues durées. Il représente 70 jours d'arrêt.

AVRIL:

Pour la Gravité :

On a 69 jours d'arrêt et un taux à 2.91.

376 jours d'arrêt en cumul et un taux à 3.77.

MAI

Pour la gravité, on a 74 jours d'arrêt pour un taux de 2.83.

Le cumul est de 3.57 pour 450 jours d'arrêt.

7. Analyse des accidents

Trois mois précédent

MARS

On a eu 4 accidents avec arrêt.

Devismes Jean Michel : 4 jours arrêt (douleur au genou droit)

Holbé 4 jours : il a glissé dans sa remorque.

Madame Lelong s'est fait mal au dos lors d'un port de colis. (21 jours)

Madame Ponthieux a eu le même type de problématique les mêmes jours (19 jours)

Aucun accident de travail en CDI sans arrêt.

Il y a eu un accident sans arrêt par un intérimaire, Monsieur Briche sans arrêt : il s'est heurté la tête sur un rack.

AVRIL:

ON a eu deux AT en CDI :

Monsieur Dubois Amaury : 4 jours arrêt, il a été déséquilibré en manutentionnant des bananes.

Monsieur Dufour Frédéric : 11 jours en prenant des colis en hauteur, alors que la palette n'était pas dégerbée. (Une enquête a été réalisée, une caisse est tombée sur la tête)

Monsieur Penel indique que cette manière de faire s'opère dans les autres allées. IL y a un engin, il y a la place. Monsieur Dufour indique que le jour en question, il ne pouvait pas prendre de chariot par manque de place. C'est possible. Mais le jour de l'enquête, il y avait la place et l'engin et personne ne l'utilisait. On n'est donc pas forcément obligé d'ajouter des moyens pour éviter un accident.

Trois intérimaires se sont blessés dont un sans arrêt :

Devismes Richard sans arrêt : choc avec une autre personne au pied gauche.

Madame Avines : 8 jours en se prenant pied dans les fourches

Madame Danis Camille : douleur au dos en prenant un colis (on n'a pas eu connaissance des faits rapidement)

MAI

2 AT avec arrêt pour les CDI (Madame Lelong et Monsieur Réant)

On a eu 3 AT intérim avec arrêt.

Madame Lelong s'est claqué un doigt sur un combis. (4 jours)/ Monsieur Réant : il a percuté la palette de Madame Maureel juste devant lui (32 jours)/Monsieur Wadou a eu une projection dans l'œil à l'AFPA (4 jours)

Intérim : Debaisieux Laurent douleur au dos/Emilie : minigel est tombé sur elle (hématome sur le pied)/Alexi : douleur au dos en manutentionnant des colis

On voit encore que les accidents sont liés à la circulation et au problème de dos. Il serait intéressant de s'y pencher.

8. Mise à jour du document unique

Aucune mise à jour. Une communication sera faite en mail à Monsieur Vaquette et aux autres membres. A titre info, on va essayer sur le secteur administratif d'équiper au maximum sur la réhausse des écrans et un mobilier plus adapté. On a prévu du budget l'année prochaine. Un meilleur confort possible est souhaité. Sur la partie d'écran, on va essayer d'en faire une partie.

Fin de la réunion 11H05

Le 20 septembre 2016

Le secrétaire du CHSCT

Vaquette Olivier

